



**Réponse de l'African Security Sector Network (Réseau Africain du Secteur de la Sécurité) aux propos diffamatoires tenus à l'encontre de sa Présidente, le Dr Niagalé Bagayoko par le site "Confidentiel Afrique"**

En réponse aux propos diffamatoires et non étayés publiés par le site « Confidentiel Afrique », l'African Security Sector Network (ASSN) publie le Communiqué suivant.

**« Le contrat relatif à la réalisation d'une « étude sur les causes profondes sous-tendant les conflits communautaires dans l'espace du G5/Sahel » a été obtenu par l'ASSN – et non pas par sa Présidente comme le suggère l'article incriminé - en réponse à l'appel d'offre « AVIS A MANIFESTATION D'INTERET n°0003-2019 » publié par le G5/Sahel le 30 avril 2019 avec date de clôture le 30 mai 2019, dont a pu prendre connaissance le « Canard enchaîné ».**

En réponse à la proposition soumise, l'ASSN a reçu du G5/Sahel le message ci-dessous en date du 19 juin 2019 :

*"Madame/Monsieur*

*Nous avons le plaisir de vous informer que dans le cadre de l'étude citée objet, votre cabinet est retenu sur la liste restreinte de soumissionnaires.*

*A cet effet, merci de trouver en fichier joint la Demande de Proposition pour votre soumission".*

*Cordialement".*

La proposition technique et financière (d'un montant de 33 640 800 FCFA, soit 51.281 euros), transmise au G5/Sahel par l'ASSN via "la Demande de proposition pour soumission » susmentionnée, a reçu le 5 août 2019 la réponse suivante de la part du Comité de sélection mis en place par le G5/Sahel:

*« Madame/Monsieur,*

*Votre soumission relative à l'étude citée en objet est retenue parmi celles qui ont obtenu la meilleure note technique. Cependant, à l'ouverture des offres financières, le Comité Ad Hoc chargé de l'analyse et du jugement des offres a constaté que votre offre financière est loin de pouvoir soutenir et couvrir les missions/tâches telles que consignées dans les Termes de Référence notamment:*

- la revue de la littérature et la conception méthodologique devant faire l'objet de validation conjointe avant le lancement des missions de terrains;*
- la recherche de terrain dans chacun des 5 pays du G5 Sahel, suivant un échantillonnage précis de population des localités et la méthode accélérée de recherche participative (MARP);*
- le recensement des mécanismes mobilisés jusque-là pour prévenir, gérer et régler les conflits;*



---

*- l'établissement des rapports/pays sur les données quantitatives et qualitatives puis la rédaction d'un rapport consolidé à soumettre à la validation lors d'un atelier final.*

*Fort de ces remarques, le Comité estime que votre offre chiffrée à 33 640 800 FCFA est largement en deçà du volume de travail à accomplir.*

*Aussi, dans l'optique de pouvoir négocier le coût de l'étude, le Comité vous suggère de revoir votre tableau budgétaire afin de prendre en compte les réalités de terrain et en sachant que la durée de la mission sera de quatre (04) mois.*

*Afin de nous permettre d'avancer dans le traitement de la procédure, merci de nous revenir au plus tard le mercredi à 12 heures, heures de Nouakchott.*

*Cordialement ».*

En réponse à ce message, l'ASSN a donc revu sa proposition financière (ainsi que son offre technique dans un souci de mise en cohérence) en tenant compte des attentes formulées ci-dessus par le G5/Sahel et transmis le 7 août 2019 une nouvelle proposition d'un montant de 146 162 267 FCFA (soit 222.808 euros et non pas 250.000 comme indiqué dans les articles du Canard enchaîné et de Confidentiel Afrique) .

Le 17 août 2019, l'ASSN a reçu la réponse suivante de la part du G5/Sahel:

*"Madame/Monsieur,*

*Nous vous remercions d'avoir proposé une offre pour l'étude des causes profondes de conflits communautaires dans l'espace du G5 Sahel.*

*La qualité de votre offre technique a répondu à nos attentes et vous a placé en deuxième position avec un total de 88 points sur 100 par rapport aux autres soumissionnaires. La combinaison avec votre offre financière négociée (146 162 267 FCFA) valant 80 points sur 100 vous donne au total une moyenne pondérée de 85,60/100 points.*

*Cette moyenne pondérée présentant un rapport qualité/prix inférieur aux autres soumissionnaires, vous place en première position. C'est pourquoi votre Cabinet a été déclaré adjudicataire du Contrat d'étude. A cet effet, une décision d'adjudication vous sera transmise en début de semaine accompagnée d'une invitation à la signature du Contrat le mercredi 21 août 2019 à Nouakchott en Mauritanie.*

*NB :*

*La formule de calcul de la moyenne pondérée « C » est égale à :*

$$C = A' + B'$$

*Sachant que  $A' = A * 70 / 100$  et  $B' = B * 30 / 100$*

*Avec A = note technique et B = note financière.*

*Très cordialement".*



---

La signature du contrat - référencé n°000007/G5/PCM/SP2019 et d'un montant de 146.162.267 Fcfa conformément à l'offre soumise - est finalement intervenue à Nouakchott le 6 septembre 2019.

Le Dr Bagayoko n'a jamais collaboré professionnellement avec le Secrétaire Exécutif du G5/Sahel SEM Maman Sidikou avant que ne débute cette étude, ni entretenu avant ou après cette date la moindre relation d'ordre personnel avec lui.

La réalisation de l'étude, avant tout qualitative mais assortie d'un volet quantitatif à la demande du G5/Sahel, a mobilisé les personnels et moyens suivants:

- 14 chercheurs sahéliens tous issus des espaces régionaux dont ils ont traité dans les études de cas qui leur ont été attribuées dans chacun des 5 pays (4 au Mali, 3 au Burkina Faso, 3 au Niger, 2 au Tchad et 2 en Mauritanie), un statisticien ivoirien, deux analystes pour superviser l'ensemble des recherches et synthétiser les résultats (dont le Dr Bagayoko et un chercheur ivoirien); 12 à 18 enquêteurs par pays (sauf au Tchad où l'équipe a expérimenté des difficultés); une relectrice française (corrections orthographiques et bibliographiques); une graphiste ghanéenne (mise en page des documents); deux personnes (un Togolais et une Ghanéenne) au sein du Secrétariat de l'ASSN pour l'organisation logistique des différents déplacements et pour la gestion administrative des contrats (passés avec le G5/Sahel mais aussi conclus individuellement avec chaque membre de l'équipe) ; les frais d'audit de la gestion des fonds. L'équipe était composée ainsi composée à 95% de Sahéliens et de Ouest africains ;
- Il faut ajouter à cela l'achat d'un logiciel SPSS pour le traitement des données statistiques, les frais de déplacement, de logement et de location de salle de l'équipe de l'ASSN pour former les enquêteurs à l'utilisation dudit logiciel dans chacun des 5 pays ainsi que les frais de location de véhicule, de per diem et de carburant nécessaires pour la conduite des entretiens qualitatifs et des enquêtes sur le terrain.

La première version de l'étude – composée d'une étude qualitative incluant 11 études de cas et d'une étude quantitative (soit un total de 214 pages) a été remise au G5/S le 26 mars 2020.

En raison des restrictions de voyage consécutives à la crise sanitaire, l'étude a été présentée à Nouakchott le 26 novembre 2020 au Comité de validation du G5/Sahel composé de représentants de ses Etats-membres (y compris des Centres d'études stratégiques des différents Etats) ainsi que de chercheurs et d'organisations de la société civile. Le Comité de validation a unanimement salué la qualité du rapport tout en suggérant certaines modifications et en demandant que la version finale de l'étude soit synthétisée en fusionnant les volets qualitatif et quantitatif de la version initiale et la consignation en annexe des études de cas. Les représentants du Burkina Faso ont par ailleurs demandé qu'une étude de cas supplémentaire soit réalisée dans le Nord du Burkina Faso.



La version définitive de l'étude - intégrant l'ensemble des commentaires formulés lors du Comité de validation ainsi que l'étude de cas supplémentaire pour le Burkina Faso - a été restituée par l'ASSN au G5/Sahel le 2 juin 2020 et est accessible sur demande auprès du service de communication de celui-ci. En sa qualité de responsable de la coordination et de la rédaction de l'ensemble de l'étude, le Dr Bagayoko invite tous les experts et spécialistes exprimant anonymement des critiques à propos de la qualité du travail réalisé à se manifester publiquement ou en privé auprès d'elle afin de faire valoir leurs arguments scientifiques dont elle sera ravie de discuter de manière constructive.

Les attaques personnelles contre le Dr Niagalé Bagayoko – née d'un père malien et d'une mère française, dont la thèse consacrée aux "politiques de sécurité française et américaine en Afrique de l'Ouest" a été soutenue en 2002 à l'Institut d'Etudes politiques de Paris (mention très honorable avec félicitations du jury) et dont les travaux ultérieurs ont notamment porté sur l'armée malienne dès 2003 dans le cadre de son post-doctorat réalisé à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) puis de son poste de chercheur à l'Institute of Development Studies (IDS) de l'Université du Sussex (Royaume-Uni) classé premier par le QS World University ranking - relèvent ainsi de la pure diffamation, des attaques personnelles, de l'atteinte à la vie privée et du sexisme caractérisés.

Le Dr Bagayoko entend en conséquence user de son droit de réponse afin que le présent communiqué soit publié sur le site de "Confidentiel Afrique" ainsi que de tous ceux qui ont relayé ses allégations mensongères. Elle se réserve également le droit d'engager des poursuites judiciaires en cas de non- exécution./.



Accra le 28 août 2021

Le Comité exécutif de l'ASSN

<https://www.africansecuritynetwork.org/assn/governance/>